



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Chomage,1550>

Chômage

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1988 à 1997 - Année 1992 - N° 915 - octobre 1992 -

Date de mise en ligne : dimanche 20 avril 2008

Date de parution : octobre 1992

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Un fait incontournable, a déclaré Yvon Gattaz. Il faut donc faire avec. Formation, insertion, laisseront toujours sur la touche une masse de jeunes et les personnels trop âgés difficilement reclassables.

Ses causes ? L'emploi est lié aux débouchés. Les débouchés sont réglés par les prix. Les prix sont tirés vers le haut par le profit des marchands, par le coût du crédit, par la fiscalité, par les prélèvements, expression de mille et un besoins, qui s'abattent en pluie sur les coûts et sur les prix. L'abondance ruine les producteurs exposés à la concurrence extérieure et qui subissent la loi du marché, contraints de licencier pour sauver ce qui peut l'être de leurs "résultats". En se substituant à la clientèle privée, l'Etat charge la fiscalité et les prix, réduisant ainsi le pouvoir d'achat des consommateurs à revenus barémés et, par là même, les débouchés de nombreux secteurs.

Créer des emplois dans le secteur de l'aide sociale, dans les secteurs déclarés aujourd'hui non rentables ? Avec quel financement ? Fiscalité, mécénat, contribution aux associations caritatives ont atteint leur limite.

Une monnaie de consommation apporte la clé vainement recherchée dans le cadre de nos institutions présentes. Rappelons brièvement en quoi elle consiste : instrument de paiement non transférable, s'annulant à l'achat, concrétisé dans une carte "à puce" fonctionnant en porte monnaie électronique, approvisionnée à partir d'ouvertures de crédits renouvelables gagées, grosso modo, par la valeur conférée à l'ensemble de la production.

Supprimant le caractère transférable de la monnaie, on supprime de facto l'obligation de la faire circuler pour former les revenus aux impacts de sa circulation. La simplification apparaît dès lors considérable : plus de profits, plus d'accumulation en vue de l'investissement, plus de spéculation boursière. Allègement de la bureaucratie, de la réglementation concernant les mouvements de l'argent. Un système de prix s'adaptant aux situations locales, au rapport de l'offre à la demande (recherche constante du "bon prix", à la limite de rupture des réapprovisionnements)...

L'abondance encouragée au lieu d'être combattue.

Chacun se voit tenu d'accomplir son temps de travail au service de la collectivité dans le domaine des tâches utiles. Un temps de travail harmonieusement réparti, en constante diminution sans perte de revenus au bénéfice des activités libres du temps de loisirs, fruit le plus apprécié du progrès technologique utilisé à cet effet.

Une "utopie" plus crédible que celle qui fait fond sur la pérennité d'institutions économiques submergées d'insolubles problèmes, conséquence de l'inadaptation des usages monétaires à l'accélération du progrès.